

Les paradoxes de la commémoration de l'Inde française

Kate MARSH *

Résumé

L'année 2014 fut riche en commémorations – le centenaire du début de la première guerre mondiale, le 70^e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie, le 60^e anniversaire de la bataille de Dien Bien Phu – mais un autre anniversaire, notable dans l'histoire de l'empire colonial français, passa inaperçu dans une large mesure : le 1^{er} novembre 2014 marqua le 60^e anniversaire du transfert de facto par la France des vestiges de ses Établissements (ou comptoirs) de l'Inde. L'objectif de cet article est d'étudier la mémoire de cette présence, ainsi que les liens entre cette mémoire et l'histoire et l'historiographie de la présence coloniale française en Inde. L'histoire de la minuscule présence coloniale française en Inde, limitée à cinq comptoirs dispersés, Pondichéry, Karikal, Mahé, Yanaon and Chandernagor, connus sous l'appellation d'Inde française, ne suscite ni les mêmes controverses politiques, ni le même niveau d'intérêt académique que les héritages du colonialisme en Afrique du Nord et aux Antilles. Les représentations mémorielles des projets coloniaux en Inde se caractérisent-elles par une certaine nostalgie, nostalgie qui se traduit par l'expression d'une perte de grandeur impériale. Dans le contexte du renouveau historiographique dans le domaine des études coloniales, notre point de départ est l'histoire de l'Inde française, que nous tenons à remettre en perspective dans une histoire large de l'empire colonial français à l'intérieur de laquelle se trouvent aussi l'esclavage et la traite. Nous retracerons d'abord la muséographie mise en œuvre par le Musée de la Compagnie des Indes (Port-Louis, Morbihan) avant d'examiner ses rapports avec l'historiographie nouvelle de l'empire colonial français. Enfin nous nous interrogeons sur l'absence de l'Inde française dans les débats historiographiques et mémoriels autour du fait colonial.

Mots-clés : L'histoire de l'Inde française ; l'historiographie de l'Inde française ; Musée de la Compagnie des Indes ; Nostalgie ; Historiographie de l'empire colonial français ; Mémoires collectives.

* Professor of French Studies, University of Liverpool.

Abstract

2014 was a year marked by memorialization – the centenary of the outbreak of the First World War, the seventieth anniversary of the Allied landings in Normandy, the sixtieth anniversary of the Battle of Dien Bien Phu – yet there was another significant anniversary in the history of *la plus grande France* which passed largely unnoticed. 1 November 2014 marked sixty years since France's *de facto* withdrawal from its remaining possessions in India. The aim of this article is to explore memories of this presence and, in doing so, to elucidate the links between memory and the history and historiography of *l'Inde française*. France's small colonial presence in India, five geographically disparate trading posts known collectively as *l'Inde française*, has provoked neither the same political controversy nor the same degree of academic interest as the legacies of French colonial rule in North Africa and the Caribbean. Representations and memories of these colonial projects remain characterized by a certain form of nostalgia, invariably articulated with reference to *l'Inde française* as a mourning for lost imperial grandeur. Although the range of research into France's overseas empires has rapidly expanded during the last decade, the history of *l'Inde française* has been somewhat overlooked by a historiography that has focussed upon recovering voices previously occluded from history. In the context of this historiographical renewal, this article will consider the history of *l'Inde française* and its place within the wider history of French colonialism and the history of French participation in the Atlantic slave trade. Examining how the history of French trade with India is narrated and visually represented in the Musée de la Compagnie des Indes (Port-Louis, Morbihan), it will interrogate the relationship between the museology of the one museum devoted to the French colonial presence in India and the new historiography of French overseas expansion. The article will conclude with an investigation of the absence of *l'Inde française* in the current vexed historiographical and memorial debates about French colonialism and its legacies.

Keywords: History of French India; Historiography of French India *l'Inde française*; Musée de la Compagnie des Indes; Nostalgia; Historiography of the French empires; Memory.

L'année 2014 fut riche en commémorations – le centenaire du début de la première guerre mondiale, le 70^e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie, le 60^e anniversaire de la bataille de Dien Bien Phu – mais un autre anniversaire, notable dans l'histoire de l'empire colonial français, passa inaperçu dans une large mesure : le 1^{er} novembre 2014 marqua le 60^e anniversaire du transfert de facto par la France des vestiges de ses Établissements (ou comptoirs) de l'Inde. L'objectif de cet article est d'étudier la mémoire de cette présence, ainsi que les liens entre cette mémoire et l'histoire et l'historiographie de la présence coloniale française en Inde, une histoire qui se caractérise par

un « oubli médiatique », selon les termes d'Isabelle Veyrat-Masson ¹. L'histoire de la minuscule présence coloniale française en Inde, limitée à cinq comptoirs dispersés, Pondichéry, Karikal, Mahé, Yanaon and Chandernagor, connus sous l'appellation d'Inde française ², ne suscite ni les mêmes controverses politiques, ni le même niveau d'intérêt académique que les héritages du colonialisme en Afrique du Nord et aux Antilles, marqués par une prolifération de colloques et de publications ces dernières années. Peut-être, par voie de conséquence, les représentations mémorielles des projets coloniaux en Inde se caractérisent-elles par une certaine nostalgie, nostalgie qui se traduit par l'expression d'une perte de grandeur impériale. Cet article repose sur l'hypothèse selon laquelle l'actuelle guerre de mémoires si décisive sur le passé colonial pourrait en partie s'expliquer par la nostalgie de l'Inde française. Les mémoires collectives de l'Inde française sont absentes du travail mémoriel qui s'est engagé sur les questions coloniales, et qui pourrait pacifier les mémoires des violences et des violations des droits humains, pour le dire en des termes d'aujourd'hui. De plus, la chute du régime colonial français en Inde n'est pas associée à une défaite ignominieuse, comme l'a été la perte de la « perle des Antilles », Saint-Domingue, et la création d'Haïti en 1804 ³. Longtemps écartées du grand récit de l'histoire de France, les mémoires contemporaines de la traite et de l'esclavage aux Antilles gagnent de l'importance de nos jours sous l'effet d'un révisionnisme historiographique, sociétal et politique ⁴. À l'inverse, en ce qui concerne l'Inde française, une nostalgie non déconstruite persiste dans l'espace public. Nous renvoyons ici à la définition de la nostalgie de l'empire élaborée par Patricia Lorcin, selon laquelle il s'agit d'un regret du temps passé, de la perte territoriale et de la perte d'influence globale ⁵. Nous développerons cet argument à partir d'une étude critique de la muséographie mise en œuvre par le Musée de la Compagnie des Indes (à Port-Louis, Morbihan) et des récents débats historiographiques et mémoriels

1. Selon Isabelle Veyrat-Masson, les oublis médiatiques se distinguent des « *oublis nécessaires* (après un moment tragique) [et] des *oublis pervers* (Benjamin Stora), qui sont le plus souvent fabriqués pour sauvegarder un récit imaginaire » ; par contre, les *oublis médiatiques* « restent le produit immédiat des enjeux de ces vecteurs de diffusion de savoirs qui sont liés à des processus qui échappent au débat sur la mémoire traditionnelle ». Pascal Blanchard et Isabelle Veyrat-Masson, « Introduction. Les guerres de mémoires : un objet d'étude, au carrefour de l'histoire et des processus de médiatisation », dans *Les guerres de mémoires : La France et son histoire*, Paris, La Découverte, 2008, p. 15-49, ici p. 25.

2. Traité de Paris, 30 mai 1814 : La Courneuve, Archives diplomatiques, Série Asie-Océanie (1944-1955), Sous-série Inde Française, vol. 5.

3. Marcel Dorigny, « Aux origines : l'indépendance d'Haïti et son occultation », dans Pascal Blanchard, Nicolas Bancel et Sandrine Lemaire (dir.), *La fracture coloniale : La société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La Découverte, 2005, p. 47-57, ici p. 47-49.

4. Voir Myriam Cottias, « Et si l'esclavage colonial faisait histoire nationale ? », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 52, 2005, p. 59-63.

5. Patricia M. E. Lorcin, *Historicizing Colonial Nostalgia: European Women's Narratives of Algeria and Kenya 1900-Present*, New York, Palgrave Macmillan, 2012, p. 195.

autour du fait colonial. En 2008, Jean-Frédéric Schaub posait la question suivante : « La catégorie “études coloniales” est-elle indispensable ? »⁶. Depuis, les articles ont proliféré dans le domaine des études coloniales, mais l’histoire de l’Inde française est jusqu’ici restée à l’écart d’une historiographie qui, s’est révélée, dans un premier temps au moins, militante⁷. Dans ce contexte de renouveau historiographique, notre point de départ est l’histoire de l’Inde française, que nous tenons à remettre en perspective dans une histoire large de l’empire colonial français à l’intérieur de laquelle se trouvent aussi l’esclavage et la traite. Nous nous demanderons plus particulièrement si le lien retrouvé entre histoire du commerce de l’Inde et histoire de la traite et de l’esclavage peut se comprendre comme ce que Ricœur définit comme « un stratagème d’oubli »⁸. Nous retracerons d’abord la muséographie mise en œuvre par le Musée de la Compagnie des Indes avant d’examiner ses rapports avec l’historiographie nouvelle de l’empire colonial français. Enfin nous nous interrogeons sur l’absence de l’Inde française dans les débats historiographiques et mémoriels autour du fait colonial.

1. Le Musée de la Compagnie des Indes

Comment raconter l’histoire du rôle stratégique des petites colonies françaises en Inde dans l’empire français ? Comment éclairer les détails d’une histoire de la traite imbriquée dans l’histoire de l’empire français ? Voici les défis que relève le Musée de la Compagnie des Indes. Au cours du XVIII^e siècle, le commerce entre la France et l’Inde fut tourné vers l’importation de produits de luxe. Philippe Haudrère, le principal spécialiste de l’histoire économique de la Compagnie des Indes, estime que les tissus (cotonnades, caracos, soies du Bengale, mousselines et indiennes) ont constitué environ la moitié de toutes les importations, le reste comprenant les épices, l’encens, le thé, le café, l’indigo, l’opium, le salpêtre et d’autres produits⁹. Dès sa naissance, le commerce entre la France et l’Inde, à l’inverse du commerce des compagnies rivales de la France (celles de l’Angleterre et de la Hollande) n’était pas prospère et avait tendance à enregistrer un déficit, en particulier après la défaite de la France dans la guerre de Sept Ans. Après la troisième refondation de la Compagnie des Indes en 1769, on combla le déficit avec l’exportation

6. Jean-Frédéric Schaub, « La Catégorie ‘études coloniales’ est-elle indispensable ? », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 63, 2008, p. 625-626.

7. Voir Marc Ferro (dir.), *Le livre noir du colonialisme, XVI^e-XXI^e siècle : de l’extermination à la repentance*, Paris, Laffont, 2003.

8. Paul Ricœur, « L’écriture de l’histoire et la représentation du passé », *Annales. Histoire, Science Sociales*, 55, 2000, p. 731-747, ici p. 731.

9. Philippe Haudrère, « La Compagnie des Indes », dans Philippe Le Tréguilly et Monique Morazé (dir.), *L’Inde et la France : Deux siècles d’histoire commune, XVII^e-XVIII^e siècles : Histoire, sources, bibliographie*, Paris, CNRS Éditions, 1995, p. 11-21, ici p. 14 ; Kate Marsh, *India in the French Imagination: Peripheral Voices, 1754-1815*, London, Pickering & Chatto, 2009, p. 10-11.

de métaux précieux vers l'Inde, un système que l'économiste Ambroise-Marie Arnould qualifia en 1791 de monstrueux. Il estimait que l'exportation de lingots français en Inde pour acheter des produits de luxe, pendant « plus d'un siècle », était responsable de l'écoulement de plus d'un milliard de livres dans « le gouffre d'Asie »¹⁰. Cela dit, l'exportation de métaux précieux relia le commerce des Indes orientales (dites les « grandes Indes » au XVIII^e siècle) à celle des Indes occidentales (dites les « petites Indes ») et des plantations esclavagistes de Saint-Domingue : des négociants importèrent en France les piastres tirées de la traite dans les Antilles puis les exportèrent en Inde pour les échanger contre des cotonnades et des caracos. Au sein de ce réseau, les îles sucrières furent les plus rentables, et l'île de Saint-Domingue devint l'axe du système colonial ; dans ce système, l'Inde ne joua jamais plus qu'un rôle négligeable.

Néanmoins, le commerce avec les Indes et l'influence de la Compagnie des Indes dans la conquête française de l'Inde montrent que l'expansion française en Inde constitue un épisode important dans l'histoire du premier empire colonial français, la période sur laquelle le musée se focalise. Le musée a été créé en 1984, grâce à une initiative de la ville de Lorient mais sous l'égide du Ministère de la Culture et de la Communication et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne. Le musée trouve son origine dans une exposition intitulée « Lorient et la mer » qui s'est tenue en 1966 pour commémorer le tricentenaire de la ville de Lorient. Installé dans la citadelle de Port-Louis, qui date du XVII^e siècle, le musée, qui jouxte le Musée national de la Marine, a pour fonction explicite de « faire revivre au visiteur l'extraordinaire histoire des grandes compagnies de commerce des XVII^e et XVIII^e siècles »¹¹. Si cet énoncé des objectifs est traversé par le concept de curiosité si cher aux philosophes des Lumières, autrement dit par l'idée d'inspirer un regard qui ne se lasse jamais de découvrir le monde et de s'enchanter aux spectacles et aux richesses qu'offrent des voyages maritimes¹², le conservateur en chef du musée de la Compagnie des Indes, Brigitte Nicolas, et la direction du musée ont pris ces dernières années la décision de prendre en charge le rôle joué par la Compagnie dans la traite atlantique. Depuis la publication en 2007 du *Guide des sources de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions*¹³, l'histoire de la Compagnie des Indes et de la traite est bien connue : en

10. Ambroise-Marie Arnould, *De la Balance du commerce et des relations commerciales extérieures de la France dans toutes les parties du globe*, 2 tomes, Paris, Buisson, 1791, 1, p. 286.

11. <http://musee.lorient.fr/actualites-evenements/toutes-les-animations/musee-unique-en-france/> [consulté le 7 février 2015].

12. Voir Nicole Jacques-Chaquin, « La curiosité, ou les espaces du savoir », dans Nicole Jacques-Chaquin et Sophie Houdard (dir.), *Curiosité et Libido sciendi de la Renaissance aux Lumières*, Fontenay Saint-Cloud, ENS Éditions, 1998, p. 14.

13. Archives de la France/La Documentation française, *Guide des sources de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions*, Paris, La Documentation française, 2007.

1720 le Roi de France confia le monopole de la traite négrière sur la côte de l'Afrique à la Compagnie perpétuelle des Indes. Bien que, dès 1725, la Compagnie ait concédé une grande part de ce monopole aux armateurs privés, entre 1719 et 1770 la Compagnie arma 190 expéditions de traite dont 152 partirent de Lorient. Des 56 800 captifs transportés de l'Afrique aux Indes Occidentales, 45 300 furent déportés par des vaisseaux lorientais ¹⁴. Le Musée de la Compagnie des Indes, avec sa représentation de l'histoire du commerce entre la France et l'Extrême-Orient et son exposition sur la présence coloniale française en Inde, est unique en France métropolitaine. En 2006, le musée organisa une exposition d'une centaine d'objets d'art afin de présenter l'histoire de la participation de la ville de Lorient à la traite atlantique au cours des XVII^e et XVIII^e siècles. Depuis la rénovation complète du parcours et de la scénographie en 2007, deux des dix salles qui traitent de la chronologie des compagnies successives sont consacrées à l'histoire de la participation de la Compagnie à la traite atlantique.

Lors de la rénovation du Musée de la Compagnie des Indes, et sous la direction de Brigitte Nicolas, le parcours du musée fut remanié afin de raconter l'histoire du commerce entre la France et l'Orient et celle des acteurs de ce commerce : les marchands, les marins, les agents de la Compagnie, les Lorientais et ceux qui y participèrent sous la contrainte, les esclaves. Phyllis Leffler, parlant des musées maritimes aux États-Unis et au Royaume-Uni, considère qu'un musée et ses expositions fournissent au public l'espace idéal pour faire face aux enjeux contemporains ¹⁵. La décision de consacrer deux salles à l'histoire de l'implication de la Compagnie dans la traite fut la conséquence directe des réflexions académiques, politiques et sociétales provoquées en France par la loi Taubira du 21 mai 2001, tendant à la reconnaissance des traites et des esclavages comme crimes contre l'humanité, un climat qui encouragea le questionnement du passé de la France comme société esclavagiste. En 2006, le Comité National pour la Mémoire et l'histoire de l'esclavage, connu à cette époque-là sous l'appellation de Comité pour la mémoire de l'esclavage, inclut le Musée de la Compagnie des Indes dans son inventaire des musées français et des archives conservant des documents importants sur l'histoire de la traite. L'histoire du rôle joué par la Compagnie dans l'achat et le transport des esclaves africains, ainsi que le rôle des produits de l'Inde dans le financement de la traite, avait été jusque-là absente du parcours du musée. À l'origine du musée, les expositions avaient été organisées par thème autour de cinq sujets principaux : l'histoire des compagnies des

14. Brigitte Nicolas, *Musée de la Compagnie des Indes*, p. 31.

15. « Through the process of selection, organisation, and presentation, curators create knowledge about the past and often help visitors to rethink their assumptions. The public nature of exhibitions frequently creates a stage for engaging contemporary tensions » : Phyllis Leffler, « Peopling the Portholes: National Identity and Maritime Museums in the U.S. and the U.K. », *The Public Historian*, 26, 2004, p. 23-24.

Indes à partir de la *Déclaration du Roi portant établissement d'une Compagnie pour le commerce des Indes orientales* de 1664 et leur commerce avec l'Afrique, l'Asie et les Antilles ; le développement du port et de la ville de Lorient ; la vie à bord des vaisseaux de la Compagnie et les voyages par mer au XVIII^e siècle ; la vie dans les comptoirs en Inde ; et les objets de luxe importés en France par le commerce de la Compagnie. En 2006, le musée accueillit une exposition temporaire qui dévoilait le rôle de la Compagnie et celui du port de Lorient dans la traite. Après les rénovations du musée, les artefacts qui avaient été exposés furent incorporés dans les salles refaites.



FIGURE 1 – Plan de visite du Musée de la Compagnie des Indes
Source : http://musee.lorient.fr/fileadmin/Ville_de_Lorient/Musee/Musee_docs/plaquett_musee_4volets.pdf

Le musée est conçu afin que le visiteur soit guidé dans une enfilade de salles ¹⁶. Après être entré dans le musée par la boutique, le visiteur se trouve conduit à droite, d'où il suit un parcours de huit salles dont les deux premières racontent grosso modo de façon chronologique l'histoire des Compagnies des Indes alors que les suivantes traitent l'histoire de façon thématique ; après cette chronologie, il retrace la boutique et entre dans deux salles consécutives, où sont exhibés somptueusement les objets de luxe importés en France, tels que les indiennes et les porcelaines chinoises. La première salle s'intitule « Comptoirs indiens », la seconde, « La Chine ». Les huit salles racontant l'histoire du commerce entre la France et les Indes se déroulent chronologiquement de l'Antiquité (« Les routes de l'Inde de l'Antiquité au xvii^e siècle ») au xvii^e siècle (« Le xvii^e siècle et la création des grandes compagnies de commerce ») et de façon thématique, avec une salle qui raconte l'histoire de Lorient (« Lorient : port de la compagnie des Indes »), une salle qui explique « la Construction navale au temps des compagnies », une autre qui élucide « les voyages et la vie à bord », suivies de deux salles qui décrivent la traite atlantique, la première s'intitulant « Comptoirs d'Afrique », la seconde, « La Compagnie des Indes et la traite ». Le parcours historique se termine par une petite salle qui détaille les escales qui se trouvaient sur les routes empruntées par les vaisseaux de la Compagnie. Avec cet aperçu, nous voudrions souligner que les directeurs du musée, de la même manière que leurs homologues au Royaume-Uni, ont évité une narration de l'histoire ancrée dans la tradition des musées du xix^e siècle, où les salles exposaient les collections accrues grâce à des legs et des achats, et où le choix de pièces et le cadre de classement étaient imposés par les choix des conservateurs ou les conventions de l'époque ¹⁷ ; ici, au contraire, les salles et les panneaux explicatifs ont pour but d'encourager les débats ¹⁸. Les textes qui accompagnent l'exposition des artefacts sont écrits par Brigitte Nicolas et l'historien Pierre Combes et témoignent des recherches récentes sur l'histoire des Compagnies successives et de leur commerce, mettant bien en évidence les travaux de Philippe Haudrère. L'œuvre qu'Haudrère a consacrée à la Compagnie des Indes est exhaustive. Republiée en 2005, sa monographie, *La Compagnie française des Indes au XVIII^e siècle*, traite d'une manière encyclopédique l'histoire de la Compagnie : sa création et sa structure, son commerce, sa flotte, son personnel, ses voyages, les sites de ses comptoirs et sa politique

16. Voir figure 1.

17. Dominique Poulot, « Musée et société dans l'Europe moderne », *Mélanges de l'école française de Rome*, 98, 1996, p. 991-1096, ici p. 991.

18. John McAleer, « "That Infamous Commerce in Human Blood": Reflections upon Representing Slavery and Empire in British Museums », *Museum History Journal*, 6, 2013, p. 72-86, ici p. 73.

coloniale ¹⁹, parcours adopté par le musée. Ainsi, l'histoire est narrée au prisme de l'expérience impériale : il revient à imprimer la marque française sur le commerce indien en insistant sur un rapport bilatéral entre la France et les Indes. Les deux salles consacrées à la traite, en revanche, essaient de tisser des liens entre l'histoire de la traite atlantique et l'histoire coloniale française des Indes, mais elles sont ambiguës en ce qui concerne la représentation de l'histoire de l'empire français et du rôle tenu par le commerce avec l'Inde dans l'empire.

Tout d'abord, il convient de noter qu'en mettant ensemble le commerce indien et la traite atlantique, le musée franchit une nouvelle étape dans la représentation de l'histoire. Jusqu'ici, dans l'ensemble de l'historiographie anglophone et francophone, les espaces de l'empire étaient restés séparés. En ce qui concerne la période dite du premier empire colonial en particulier, les historiens qui traitent l'expansion du commerce et de l'empire ont tendance à se focaliser sur l'espace atlantique ²⁰. L'exposition permet d'appréhender la Compagnie des Indes dans une perspective globale. Le visiteur est confronté à l'histoire de la traite dans la salle qui présente les comptoirs de l'Afrique. Deux grandes cartes montrent la situation des comptoirs africains et les textes racontent l'installation des Français au Sénégal et sur l'Île de Gorée. Le texte explique comment le fort Saint-Louis servait de base d'où partirent des expéditions pour chercher de l'or, de l'ivoire et des esclaves. Deux grandes vitrines exposent des artefacts tels qu'une statue marionnette de femme au poisson qui figure Yohé Fissa (déesse de la beauté) de Guinée et une défense d'ivoire sculptée du Bénin. Suite à cette introduction, le visiteur entre dans la salle qui détaille la participation de la Compagnie à la traite. Il y voit des fers d'entraves pour poignets (en provenance de la Réunion), des fers pour les pieds et d'autres objets, ainsi que le livre de comptes de l'*Annibal* (un vaisseau de la Compagnie des Indes), qui énumère les esclaves masculins et féminins achetés au fort de Juida (Ouidah) en 1723. Il y trouve aussi des illustrations : une gravure réalisée en 1791 par John Raphaël Smith, d'après le tableau de Georges Morland, *Execrable human traffic*, la première œuvre picturale à visée ouvertement moralisatrice dénonçant l'horreur de la traite ²¹, et une aquarelle de 1850, non

19. Philippe Haudrère, *La Compagnie française des Indes au XVIII^e siècle*, 2 vol., Paris, Les Indes savantes, 2005 [1989]. Pour une discussion de la création de la ville de Lorient, voir vol. 1, p. 162-192 ; sur l'histoire de la construction navale à Lorient et la création de la flotte de la Compagnie, voir vol. 1, p. 338-72.

20. Voir, par exemple, Anthony Pagden, *Lords of all the World: Ideologies of Empire in Spain, Britain and France, 1500-1800*, New Haven, CT, Yale University Press, 1995, et, plus récemment, Madeleine Dobie *Trading Places: Colonization and Slavery in Eighteenth-Century French Culture*, Ithaca, NY, Cornell University Press, 2010. L'importance accordée à l'histoire de l'espace atlantique dans l'historiographie anglophone est évidente dans Trevor Burnard et Allan Potofsky (dir), « The French Atlantic and the Caribbean (1600-1800) », *French History*, dossier spécial, 25, 2011.

21. Voir John R. Oldfield, *Popular politics and British Anti-slavery: The Mobilisation of Public Opinion Against the Slave Trade, 1787-1807*, Manchester, Manchester University Press, 1995, p. 169.

attribuée, intitulée *Enlèvement des hommes et la traite des nègres*. Le texte qui accompagne la gravure explique qu'elle fut publiée en France dès 1794 avec l'inscription : « ce vil métier a été aboli par la Convention nationale ». Il ajoute que la Société des Amis des Noirs, « inspirée par des abolitionnistes américains et anglais est créée par Pierre Brissot de Warville en 1788. Elle se focalise sur l'abolition de l'esclavage promulguée pour une première fois en France en 1793 ». Un deuxième texte décrit la manière dont les esclaves étaient achetés par la Compagnie et transportés aux Amériques. Juxtant cette description, on trouve une citation du premier paragraphe de l'article de Jaucourt, intitulé « Traite des nègres », dans l'*Encyclopédie* (1751-1780) qui se termine par une condamnation sans équivoque de la traite : « Cet achat des nègres, pour les réduire en esclavage est un négoce qui viole la religion, la morale, les lois naturelles, et tous les droits de la nature humaine »²².

Si nous considérons globalement l'histoire du commerce de la Compagnie des Indes telle qu'elle est représentée par le musée, l'inclusion de ces deux salles, qui mettent en évidence le fait que l'importation des objets de luxe de l'Orient dépendait d'un commerce que l'abolitionniste britannique William Carey considérait comme « that infamous commerce in human blood »²³, constitue un développement significatif. Cette démarche force le visiteur à ne plus ignorer que l'esclavage fut partie intégrante de l'empire colonial français et que l'histoire de la traite ne se limite ni à une région géographique (les Antilles) ni à un port notoire (Nantes). Or cette présentation n'échappe pas à certaines ambiguïtés. L'histoire des comptoirs en Afrique racontée par l'exposition est une histoire eurocentrique. Les artefacts qui se trouvent dans les vitrines sont présentés comme atemporels, seul l'un d'entre eux porte une date précise ; de plus, la provenance des objets se révèle diverse (et de toute l'Afrique). En conséquence, les histoires des esclaves et leurs expériences individuelles n'apparaissent pas distinctement : les salles donnent l'impression d'un continent en dehors de l'Histoire. La même absence d'historicité caractérise la salle qui raconte les souffrances et les tortures que la traite infligeait aux hommes, tandis que les artefacts et les descriptions des contraintes physiques imposées aux esclaves les réduisent à leur « corps noir »²⁴. Les panneaux disposés à côté des entraves racontent l'histoire de l'abolitionnisme et mettent en avant les philosophes qui ont condamné la traite. Les textes citent Montesquieu, célèbre pour sa condamnation de l'esclavage dans le

22. Jaucourt, « Traite des nègres » (1766), dans Jean le Rond d'Alembert, et Denis Diderot, *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences des arts et des métiers*, 18 tomes, Neufchâtel, Samuel Fauche [s. d.], xvi, p. 532-533, ici p. 533.

23. William Carey, *An Enquiry into the Obligations of Christians, to Use Means for the Conversion of the Heathens*, Leicester, Ann Ireland, 1792, p. 164.

24. À l'instar du processus de la construction de l'image du « Noir » en France pendant la période coloniale interrogé par Pascal Blanchard, « De l'esclavage au colonialisme : L'image du "Noir" réduite à son corps », *Africultures*, 67, 2006, p. 51-59, ici p. 51.

livre XV de *De l'esprit des lois* (1748)²⁵, ainsi que l'article de Jaucourt dans l'*Encyclopédie*. Les images exposées ne sont pas contemporaines des entraves exposées, en particulier l'*Enlèvement des hommes et la traite des nègres*, qui date de 1850. Dans un article consacré aux expositions présentées dans des musées lors du bicentenaire de l'*Abolition of the Slave Trade Act* en 2007 en Grande-Bretagne, Katherine Prior critique, d'une manière incisive, l'usage d'images anachroniques (historiquement et géographiquement) qui brouille l'histoire et donne aux visiteurs l'impression que l'abolition était inéluctable²⁶. Les images présentées au musée de Lorient sont également inappropriées pour illustrer la traite basée au Sénégal et sur l'Île de la Gorée au XVIII^e siècle. La gravure de John Raphaël Smith, produite pour la Société des Amis des Noirs dans le cadre de la campagne contre la traite, est également problématique. Cette sélection invite les visiteurs à considérer l'abolition de l'esclavage comme un résultat de la Révolution française. Plus grave, les textes passent sous silence le fait que l'abolition de l'esclavage par la Convention ne dura pas. Par la loi du 20 mai 1802 Napoléon rétablit l'esclavage²⁷. Les textes n'évoquent pas non plus les révoltes des esclaves, en particulier le soulèvement à Saint-Domingue qui se termina par la Révolution haïtienne. Cette omission est d'autant plus surprenante qu'après la publication de *Silencing the Past* de Michel-Rolph Trouillot en 1995, un grand nombre d'historiens de pays anglophones ont largement traité l'occultation de la révolution haïtienne dans les récits européens de la Révolution française et dans l'historiographie de l'empire français au XVIII^e siècle²⁸. Tandis que les historiens anglophones, tels que Laurent Dubois, reconstituaient l'histoire perdue de la Révolution haïtienne²⁹, en France la création du Conseil représentatif des associations noires (CRAN) en novembre 2005, l'instauration en 2006 du 10 mai comme « journée commutative en métropole du souvenir de l'esclavage et de son abolition », ainsi que la décision prise par le président Chirac de soutenir les recherches sur les traites négrières, ont permis que, comme le dit Françoise Vergès, « Pour la première fois en France, traite négrière et esclavage [fassent] la une des journaux »³⁰. En ignorant l'histoire de la première révolte d'esclaves réussie, l'expo-

25. Montesquieu, *De l'esprit des lois*, éd. par Laurent Versini, Paris, Gallimard, 1995 [1748], p. 146-166.

26. Katherine Prior, « Commemorating Slavery 2007: A Personal View from Inside the Museums », *History Workshop Journal*, 64, 2007, p. 200-210, ici p. 204.

27. Myriam Cottias (dir.), *D'une abolition à l'autre* : Anthologie raisonnée de textes consacrés à la seconde abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, Marseille, Agone, 2009, p. 4.

28. Michel-Rolph Trouillot, *Silencing the Past: Power and the Production of History*, Boston, MA, Beacon, 1995. Voir également Thomas Reinhardt, « 200 Years of Forgetting: Hushing up the Haitian Revolution », *Journal of Black Studies*, 35, 2005, p. 246-61.

29. Voir Laurent Dubois, *A Colony of Citizens: Revolution and Slave Emancipation in the French Caribbean, 1787-1804*, Chapel Hill, NC, University of North Carolina Press, 2004, et Laurent Dubois, *Avengers of the New World: The Story of the Haitian Revolution*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 2004.

30. Françoise Vergès, « Les troubles de mémoire : Traite négrière, esclavage et écriture de l'histoire », *Africultures*, 67, 2006, p. 84-100, ici p. 84.

sition donne l'impression au visiteur que c'est la France qui libéra les esclaves passifs.

Certes, nous devons rester prudents dans notre jugement sur les expositions muséales ³¹, qui dépendent des objets et des artefacts que le musée possède, mais la représentation du passé que nous offre le Musée de la Compagnie des Indes minimise l'implication du commerce indien dans la traite. Le parcours chronologique proposé par le musée renforce cette impression d'une manière ambivalente. Après avoir parcouru les salles qui présentent la chronologie des compagnies, le visiteur traverse la boutique et entre dans les dernières salles qui racontent l'histoire des comptoirs français en Inde et du commerce avec la Chine. Des objets de luxe (indiennes, tissus en soie) ainsi qu'une maquette de résidence coloniale à Pondichéry et des panneaux et des bornes interactives qui montrent l'opulence de la « ville blanche » au XVIII^e siècle accueillent le visiteur dès son entrée dans la salle. Aussi l'histoire se réduit-elle à la société dominatrice, sans parler de la société dominée ni des controverses qui ont entouré l'activité de la Compagnie en Inde et la France ³². Aucune référence n'est faite au financement de ces objets de luxe par la traite et l'esclavage – pourtant présentés dans les salles précédentes. Cette division spatiale court le risque de renforcer une séparation plus au moins étanche entre une histoire des colonies françaises consciente des préjugés d'hier et une histoire nostalgique de l'Inde française qui se tient à l'écart des enjeux mémoriels et politiques actuels. Or cette séparation est en effet la question en jeu : comment réconcilier ces diverses représentations de l'histoire ?

2. Les mémoires de l'Empire français et la nostalgie et l'Inde française

Comment raconter l'histoire sensible du colonialisme français en France de nos jours ? Après cette discussion de la muséographie, tournons-nous vers une exposition consacrée à l'héritage de l'histoire coloniale qui a provoqué des controverses. La décision, prise en mars 2011 par le ministère de l'Outre-mer, de tenir dans le Jardin d'accli-

31. Voir la mise en garde d'Alice Conklin : Alice **L** Conklin, *In the Museum of Man: Race, Anthropology, and Empire in France, 1850-1950*, Ithaca, NY, Cornell University Press, 2013, p. 147.

32. Cette omission est surprenante au vu de la multitude de mémoires traitant de l'échec du commerce de la Compagnie des Indes écrits entre 1763 et la liquidation de la Compagnie en 1793, du procès célèbre intenté à la Compagnie par Dupleix, ancien gouverneur de Pondichéry, après son remplacement par Godeheu (1754-1790), et de l'exécution notoire de Lally-Tollendal, jugé coupable des défaites de la Guerre de Sept Ans en Inde, en 1766. Voir K. Marsh, *India in the French Imagination, op. cit.*, p. 78-82 ; John Shovlin, *The Political Economy of Virtue: Luxury, Patriotism, and the Origins of the French Revolution*, Ithaca, NY, Cornell University Press, 2006 ; Kenneth Marguerison, « The Shareholders Revolt at the Compagnie des Indes: Commerce and Political Culture in Old Regime France », *French History*, 20, 2006, p. 25-51.

matation à Paris une exposition intitulée « Jardin d'outre-mer » dans le cadre de l'Année des Outre-mer déclencha de vives protestations. Le lieu choisi avait été l'un des sites majeurs des exhibitions de « sauvages », aujourd'hui couramment appelées « zoos humains »³³, et qui plus est, celui où une exhibition d'Amérindiens de Guyane (les *Ka'lina*) en 1892 se termina par la mort sur place de plusieurs « exhibés »³⁴. Des élus de Guyane, parmi lesquels Christiane Taubira, dénoncèrent comme indélicat le choix du lieu³⁵ et de nombreux historiens et originaires des DOM-TOM dirent qu'ils avaient l'intention de boycotter l'exposition en déclarant : « Nous n'irons pas au Jardin d'acclimatation », faisant ainsi référence à l'appel des surréalistes à boycotter l'Exposition coloniale de 1931³⁶. L'historien Nicolas Bancel, porte-parole de ce mouvement, proclama que l'exhibition était scandaleuse et exprima son incrédulité face à la décision des organisateurs de ne pas tenir compte de l'histoire du lieu. Il concluait son article paru dans *Le Monde* en demandant que la France affronte son passé colonial : « L'histoire doit être regardée en face : point de repentance ni de rancœur, juste la tâche de transmettre l'histoire dans sa complexité, afin de ne pas reconduire les points aveugles qui minent notre “vivre ensemble” »³⁷. Ce mouvement contre l'exhibition de 2011 n'est que la dernière des controverses, des crises sociales, politiques et institutionnelles, qui, depuis le début du XXI^e siècle, ont révélé le caractère problématique de l'héritage du colonialisme français.

Pendant l'Année des Outre-mer de 2011, un consensus plutôt surprenant émergea entre historiens et journalistes à propos de l'héritage colonial. L'expression « un passé qui ne passe pas », employée par Éric Conan et Henry Rousso à propos de Vichy et évoquant la formule d'Ernst Nolte rendue célèbre pendant l'*Historikerstreit* entre 1986 et

33. Nous employons délibérément ici cette terminologie contemporaine et controversée. Forcée par un groupe d'historiens réunis autour de Pascal Blanchard (Nicolas Bancel, Pascal Blanchard, Gilles Boetsch, Éric Deroo, Sandrine Lemaire (dir.), *Zoos humains : De la Vénus hottentote aux reality shows*, Paris, La Découverte, 2002), cette expression, qui traduit le malaise des contemporains à l'égard des expositions ethnographiques, s'est imposée dans l'espace public bien qu'elle continue d'être contestée par de nombreux historiens et spécialistes ; voir, entre autres, Claude Liauzu, « Les historiens saisis par les guerres de mémoires coloniales », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 52-4 bis, 2005, p. 99-109, ici p. 105-106, et Claude Blanckaert, « Spectacles ethniques et culture de masse au temps des colonies », *Revue d'Histoire des Sciences humaines*, 7, 2002, p. 223-232.

34. Nicolas Bancel, « L'exposition des Outre-mer au Jardin d'acclimatation est un scandale », *Le Monde*, 28 mars 2011 ; http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/03/28/l-exposition-des-outre-mer-au-jardin-d-acclimatation-est-un-scandale_1497533_3232.html [consulté le 15 avril 2011].

35. Julien Mercier, « Année des outre-mer : Les Indiens Kali'na [sic] iront bien à Paris au Jardin d'acclimatation », 18 mars 2011 ; <http://www.domactu.com/actualite/131521283046872/guyane-annee-de-l-outre-mer-les-indiens-kali-na-iront-bien-a-paris-au-jardin-d-acclimatation/> [consulté le 5 août 2011].

36. Nicolas Bancel, « L'exposition des Outre-mer au Jardin d'acclimatation est un scandale », art. cit.. En revanche, il faut noter que des chefs Ka'lina décidèrent d'aller à l'exposition pour imposer le respect de leur culture.

37. *Ibid.*

1989 (« un passé qui ne veut pas passer »), fut reprise dans le cadre de l'affaire du Jardin d'outre-mer par Nicolas Bancel, par Charles Forsdick et David Murphy, et enfin par Françoise Vergès dans le rapport du Comité pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage³⁸. Plusieurs facteurs nous donnent l'impression qu'en ce qui concerne son passé colonial, la France est atteinte du phénomène qu'Henry Rousso définit ailleurs comme de l'hypermnésie : « une présence continue et presque obsédante dans l'espace public contemporain »³⁹.

Or l'Inde française ne figure ni dans ces débats, ni dans la véritable guerre des mémoires qui a surgi autour des questions de l'esclavage, de la colonisation et des guerres d'indépendance⁴⁰. Par conséquent, les représentations et les mémoires de ce projet colonial négligé se caractérisent toujours par la nostalgie, ce sentiment de regret que Peter Fritzsche définit comme « the melancholy feeling of dispossession » et le résultat d'une « dislocation of past and present »⁴¹. De plus, ces représentations nostalgiques laissent entendre que l'histoire des Français en Inde se termina au cours du XVIII^e siècle avec la faillite de la Compagnie des Indes.

En 1994, 40 ans après « l'abandon » par la France de ses comptoirs en Inde, une petite commémoration, toute proportionnelle à la minuscule présence coloniale dont les Français avaient profité en Inde, se tint au Palais du Luxembourg, le siège du Sénat. L'association « Les comptoirs de l'Inde » en partenariat avec le Centre des hautes Études sur l'Afrique et l'Asie Modernes (CHEAM) organisa un colloque intitulé « Trois Siècles de présence française en Inde ». En 2004, lors du cinquantième anniversaire, un autre colloque, plus petit que le premier, se tint encore au Sénat⁴². Contrairement aux associations de pieds-noirs ou à celles qui représentent les harkis, toutes deux créées afin de redresser les torts – perçus ou réels – infligés par la fin de l'Algérie française à ces populations⁴³, cette association créée en 1992 se distingue par l'origine à la fois française et tamoule de ses adhérents. Autrement dit, elle se compose des anciens colons et de leurs descendants, et

38. Eric Conan et Henry Rousso, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, 1994 ; Bancel, « L'exposition des Outre-mer au Jardin d'acclimatation est un scandale », art. cit. ; Charles Forsdick et David Murphy, « France must acknowledge its colonial past: An exhibition of the cultures of France's overseas territories has uncomfortable echoes of colonial 'human zoos' », *Guardian*, 2 mai 2011 :

39. <http://www.guardian.co.uk/commentisfree/2011/may/02/france-colonial-exhibition-human-zoo> [consulté le 5 mai 2011] ; Françoise Vergès, Comité pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage [CPMHE], *Rapport de la mission sur la mémoire des expositions ethnographiques et coloniales* ; <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/114000663/index.shtml> [consulté le 20 novembre 2011], p. 16.

40. Henry Rousso, « Les raisins verts de la guerre d'Algérie », dans Yves Michaud (dir.), *La Guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris, Odile Jacob, 2004, p. 127-151, ici p. 139.

41. Pascal Blanchard et Isabelle Veyrat-Masson, *Les guerres de mémoires : La France et son histoire*, op. cit.

42. Peter Fritzsche, « Specters of History: On Nostalgia, Exile and Modernity », *The American Historical Review*, 106, 2001, p. 1587-1618, ici p. 1588.

43. <http://www.comptoirsinde.org/les-conferences/> [consulté le 21 février 2015].

des anciens colonisés, principalement des immigrants tamouls des comptoirs. Il est important de noter aussi que la plupart des adhérents sont d'anciens étudiants du collège français de Pondichéry. Les communications du colloque du 21 septembre 1994, publiées en recueil, sont l'œuvre d'historiens connus et hautement respectés tels que Douglas Gressieux, Philippe Haudrère, Jacques Weber et Marc Vigié, ainsi que de militants de l'histoire de l'Inde française (citons entre autres Gilbert Bondinier, Pierre Pluchon et Paul Michalon), et abordent plusieurs thèmes de l'histoire des Français en Inde. Cela dit, nous pouvons distinguer un fil conducteur qui relie toutes les interventions : celui de la nostalgie, qui présente l'histoire de la colonisation française de l'Inde comme un récit de la perte. Selon ce récit, les comptoirs sont des territoires français abandonnés par la IV^e République, qui avaient été français plus longtemps que la Savoie et la Corse et sont les vestiges d'un empire qui aurait pu être glorieux sans les actions « perfides » de l'Angleterre au XVIII^e siècle⁴⁴. Conçue ainsi, l'histoire diffère peu des objections formulées contre l'abandon des comptoirs en 1962, lors du débat au Sénat sur le projet de loi sur la fin de l'Inde française, dans le discours que prononça Henri Caillemer : « Car [...] ce qui est le plus grave dans ce traité, c'est qu'il fait table rase d'un passé magnifique d'appartenance à la France et de la fidélité française. [...] il cède à l'Inde la pleine souveraineté sur des territoires qui étaient français avant la Corse, Nice et la Savoie »⁴⁵. De la même manière, le site web de l'association évoque la nostalgie, avec l'affirmation suivante, plutôt néo-colonialiste : « À travers les Anciens Comptoirs, l'Inde fait également partie du patrimoine culturel français »⁴⁶. Le fait colonial français en Inde fut limité, et l'influence politique et culturelle dont bénéficièrent les comptoirs pendant le XX^e siècle, vestige des anciens réseaux d'échanges commerciaux qui avaient été établis sous l'Ancien Régime, persista principalement dans l'enseignement des noms des comptoirs aux enfants des écoles primaires. Comme le dit le député Raymond Dronne lors du débat sur la cession des comptoirs en 1954 : « Tous les Français ont appris sur les bancs d'école primaire les noms sonores des cinq comptoirs qui nous restaient en souvenir de l'immense empire de Dupleix »⁴⁷. Le transfert des comptoirs à l'Inde en novembre 1954 s'effectua rapidement et sans les guerres sanglantes de la décolonisation

44. Jean-Jacques Jordi, « Archéologie et structure de réseau de sociabilité et pied-noir », *Provence historique*, 47, 1997, p. 177-188, ici p. 177.

45. Voir, par exemple, Douglas Gressieux, « Aperçu historique sur les Comptoirs », dans Philippe Decraene (dir.), *Trois siècles de présence française en Inde*, Paris, CHEAM, 1994, p. 13-14, ici p. 13.

46. Henri Caillemer, « Discussion d'un projet de loi », 2^e séance du 12 juillet 1962, *Journal Officiel de la République française : Débats parlementaires, Assemblée nationale*, le 13 juillet 1962, p. 2401-2412, ici, p. 2409.

47. « À travers les Anciens Comptoirs, l'Inde fait également partie du patrimoine culturel français ». <http://www.comptoirsinde.org/presentation/expos-et-conferences/> [consulté le 21 février 2015].

qui marquèrent la fin de l'Indochine française et de l'Algérie française⁴⁸. Certes, les comptoirs indiens ont joué un rôle important dans la traite atlantique ainsi qu'après l'abolition de l'esclavage en 1848, lorsque leur importance économique et démographique augmenta grâce à leur rôle dans la migration de main d'œuvre vers les colonies françaises productrices de sucre : les établissements français sur la côte de Coromandel opéraient en tant que centres de recrutement pour les milliers de travailleurs engagés qui traversèrent l'Océan indien jusqu'à la Réunion et l'Atlantique jusqu'à la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane⁴⁹. Mais jusqu'à présent, ces histoires restent hors de portée des poursuites judiciaires pour des crimes perpétrés pendant la période coloniale et ne figurent ni dans la question de la repentance ni dans celle des réparations⁵⁰. La nostalgie manifeste de l'association « Les comptoirs de l'Inde », et son évocation d'une grandeur impériale passée, n'a pas l'impact politique, social ou intellectuel des autres cas de nostalgie coloniale, dont l'influence des associations de pieds-noirs sur la promulgation de l'article 4 de la loi de 2005 est l'exemple le plus puissant⁵¹. Bien que la réaction violente, dirigée par Claude Liauzu dans l'hexagone et par Patrick Chamoiseau et Édouard Glissant aux Antilles⁵², ait abouti à l'abrogation de l'article 4 par Chirac un an plus tard, Gilles Manceron peut affirmer que « l'épisode de la loi du 23 février 2005 a montré que la majorité de l'opinion, certains groupes activistes et une bonne partie des hommes politiques sont prêts à reprendre comme des vérités les illusions d'hier »⁵³. La nostalgie qui caractérise les mémoires du colonialisme français en Inde, elle, reste limitée sur le plan social comme sur le plan politique ; de plus, on ne peut pas l'associer à la nostalgie des colonies qui marqua le discours politique du Front National pendant les années 70⁵⁴.

48. Raymond Dronne, « Établissements français de l'Inde : Discussion d'interpellations », 2^e séance du 27 août 1954, *Journal Officiel de la République française : Débats Parlementaires, Assemblée nationale*, 28 August 1954, p. 4343-4357, ici p. 4343.

49. Kate Marsh, *Fictions of 1947: Representations of Indian Decolonization 1919-62*, Oxford, Peter Lang, p. 33-37.

50. Kate Marsh, « "Rights of the Individual", Indentured Labour and Indian Workers: The French Antilles and the Rhetoric of Slavery Post 1848 », *Slavery & Abolition*, 33, 2012, p. 221-231, ici p. 223-24.

51. La question des réparations est discutée dans Louis-Georges Tin, *Esclavage et réparations : Comment faire face aux crimes de l'histoire*, Paris, Stock, 2013.

52. Voir Romain Bertrand, *Mémoires d'empire. La controverse autour du « fait colonial »*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du croquant, 2006, *passim*.

53. Le 25 mars 2005, à l'initiative de Claude Liauzu, une pétition « du collectif des historiens contre l'article 4 de la loi du 23 février 2005 » fut publiée dans *Le Monde*. Le texte intégral de cette pétition figure dans Benjamin Stora, *La Guerre des mémoires : La France face à son passé colonial. Entretiens avec Thierry Leclère*, Paris, Éditions de l'Aube, 2007, p. 99-100. « De loin », la lettre ouverte de Glissant et de Chamoiseau à Nicolas Sarkozy (alors le ministre de l'Intérieur), fut publiée le 6 décembre dans *L'Humanité* : http://www.humanite.fr/2005-12-07_Politique_DE-LOIN-Par-Edouard-Glissant-et-Patrick-Chamoiseau [consulté le 1 septembre 2009].

54. Gilles Manceron, « La colonisation, un passé que la France a du mal à regarder en face », *Cultures Sud : Retours sur la question coloniale*, 165, 2007, p. 29-33, ici p. 33.

Cette nostalgie est particulièrement nocive parce qu'elle reste sans déconstruction, et qu'elle reprend l'argument de la perte des territoires français, utilisé par les promoteurs de l'empire français afin de justifier l'expansion coloniale au XIX^e siècle⁵⁵. L'idée de « l'Inde perdue », ne connut son véritable essor qu'après 1935, quand l'ardent défenseur de la plus grande France, Claude Farrère, s'en servit pour revendiquer de façon polémique l'expansion de l'empire français, au moment même où il était confronté au défi des jeunes mouvements nationalistes et communistes en Indochine et en Algérie. Mais il s'agit d'une idée ancienne, propagée dès 1766, lors du débat sur la responsabilité de Thomas Arthur de Lally dans la défaite des Français en Inde pendant la guerre de Sept Ans⁵⁶, débat qui se termina par la poursuite en justice de Lally et par son exécution⁵⁷. En France métropolitaine, cette idée est devenue un point de repère clé sous la III^e République au moment de la relance de l'expansion coloniale. De même que d'autres territoires perdus par la France avant 1815, en particulier le Canada (en 1763), l'Inde représenta un point focal pour les idéologues et les partisans de la mission civilisatrice de la France dans le monde⁵⁸. Ces pertes épargnèrent à la France une remise en question de son projet colonial ; à l'inverse de la perte de Saint-Domingue, qui fut la conséquence de la déclaration d'indépendance de la première république noire en 1804, la chute de l'empire français en Inde s'expliqua par le succès du frère ennemi, les Anglais⁵⁹.

Conclusion : la nostalgie et le Musée de la Compagnie des Indes

Comment cette nostalgie se manifeste-elle au XXI^e siècle, après le processus de décolonisation de 1945-1962 ? Revenons à la muséographie du Musée de la Compagnie des Indes. Les deux dernières salles du Musée nous donnent donc l'impression que l'histoire de la présence française en Inde, caractérisée par le luxe, est séparée de celle du reste de l'empire colonial français et de son implication dans la traite atlantique. En outre, en se focalisant sur Pondichéry au XVIII^e siècle, le musée court le risque de renforcer l'idée reçue selon laquelle la présence française en Inde se termina au XVIII^e siècle avec l'histoire glorieuse de

55. Jean-Yves Camus, *Le Front National : histoire et analyses*, Paris, Olivier Laurens, 1997, *passim*.

56. Kate Marsh, « Territorial Loss and the Construction of French Colonial Identities, 1763-1962 », dans Kate Marsh et Nicola Frith (dir.), *France's Lost Empires : Fragmentation, Nostalgia, and la fracture coloniale*, Lanham, MD, Lexington, 2010, p. 1-13, ici p. 4-5.

57. Claude Farrère, *L'Inde perdue*, Paris et Pondichéry, Kailash, 1998 [1935], *passim* ; Aubry, *Vraies causes de la perte de l'Inde, pour le comte de Lally contre Monsieur le Procureur-Général*, Paris, Simon, 1766, p. 5.

58. Kate Marsh, *India in the French Imagination*, *op. cit.*, p. 78-81.

59. Voir, par exemple, Marcel Dubois, « Préface », dans Jules Gervais-Courtellemont, *Empire colonial de la France. L'Indochine : Cochinchine, Cambodge, Laos, Annam, Tonkin*, Paris, Firmin-Didot, 1901, p. i-xv, ici p. ix.

Dupleix. Les travaux de Jacques Weber et d'Akhila Yechury, entre autres, montrent qu'au cours du XIX^e siècle, pendant le « second empire colonial français », les Établissements français de l'Inde « tiennent [...] une place non négligeable dans le domaine colonial français et jouent un rôle parfois considérable, hors de proportion avec leurs dimensions "lilliputiennes" »⁶⁰.

De ce point de vue, nous postulons que le devoir de mémoire évoqué par le musée est un exemple de « cloisonnement des mémoires », pour reprendre l'expression employée par Benjamin Stora pour décrire la guerre des mémoires autour de la guerre d'Algérie. D'après Stora, ces cloisonnements des mémoires, « où chacun vient disputer une date, un lieu de commémoration, ou son interprétation de l'histoire »⁶¹, perpétuent les divisions du passé colonial de la France. Les divisions spatiales dans le Musée de la Compagnie des Indes sont une illustration parfaite de ces cloisonnements.

Pour revenir à notre thèse initiale selon laquelle l'Inde française est oubliée bien que le passé colonial français revienne en force dans les débats contemporains, le musée de la Compagnie des Indes (l'unique musée en France consacré à cette histoire plutôt négligée) fait des efforts pour souligner que le commerce entre la France et l'Inde a constitué une partie importante du premier empire colonial français. Mais la question de la compétition entre interprétations du passé colonial reste ouverte. Les deux dernières salles mettent en valeur un passé glorieux des Français en Inde, avec toute la grandeur et le luxe qui le caractérisent. Autrement dit, le musée valorise la nostalgie d'un empire perdu semblable à celle dont témoigna le député Raymond Dronne lors des débats sur la cession des comptoirs en 1954 : celui-ci se prononça en effet sans équivoque contre l'acte, en déplorant que, pour les Français, cette cession représente la perte définitive « de l'immense empire de Dupleix »⁶². Pour déconstruire cette image, il est fondamental que les historiens ne détournent pas leur regard devant le rôle joué par cet « empire de Dupleix » dans l'ensemble du système colonial français.

60. Kate Marsh, *Narratives of the French Empire: Fiction, Nostalgia and Imperial Rivalries, 1784 to the Present*, Lanham, MD. Lexington, 2013, p. 73-75.

61. Jacques Weber, « Avant-propos », *Revue française d'histoire outre-mer*, 78, 1991, p. 5-8, ici p. 6-7. Voir également Jacques Weber, *Pondichéry et les comptoirs de l'Inde après Dupleix : La démocratie aux pays des castes*, Paris, Denoël, 1996, *passim*, et Akhila Yechury, « L'Inde retrouvée: Loss and Sovereignty in French Calicut, 1867-68 », dans *France's Lost Empires: Fragmentation, Nostalgia, and la fracture coloniale*, *op. cit.*, p. 101-114.

62. Benjamin Stora, « La mémoire retrouvée de la guerre d'Algérie », *Le Monde*, le 19 mars 2002, p. 11.